

HÔTEL DE VILLE  
de  
CHARVIEU-CHAVAGNEUXEXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRÊTES DU MAIRE

**Objet :** Arrêté portant retrait de la délégation de fonctions et de signature de Monsieur Jean Francois Rodriguez, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Le Maire de la Commune de Charvieu-Chavagneux (Isère)

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-20 ;

**VU** le Procès-Verbal d'élection du Maire et des Adjoints du 23 mai 2020 ;

**VU** la délibération du 23 mai 2020 portant élection de M. Jean-Francois Rodriguez en qualité d'adjoint ;

**VU** l'arrêté du 23 mai 2020 portant délégation de fonctions et de signature à M. Jean-Francois Rodriguez ;

**CONSIDERANT** la démission de M. Jean-Francois-Rodriguez de son mandat d'adjoint en date du 30 septembre 2025 ;

**CONSIDERANT** qu'ayant décidé de démissionner, M. Jean-Francois Rodriguez a cessé de remplir les fonctions pour lesquelles il percevait une indemnité ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** L'arrêté du 23 mai 2020 portant délégation de fonctions et de signature à M. Jean-Francois Rodriguez est de facto rapporté.

**ARTICLE 2 :** Le retrait de délégation entraîne de plein droit, la suppression des indemnités qui lui sont liées à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025, date effective de cessation de fonctions.

**ARTICLE 3 :** Le Maire de la Commune de Charvieu-Chavagneux, le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté ;

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Charvieu-Chavagneux, le 3 octobre 2025

Acte exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié à l'intéressée le :

Signature :

**LE MAIRE,**



Gérard DEZEMPT  
Conseiller Départemental de l'Isère